
Microprogramme de 1er cycle en soins critiques (urgence) - 0551

RESPONSABLE :

Annie Perron
819 762-0971 poste 2131

SCOLARITÉ :

15 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Développer la compétence des infirmières à l'exercice infirmier en soins critiques.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers.

La personne candidate doit être autorisée à exercer la profession infirmière au Québec et en fournir la preuve dès la demande d'admission.

PLAN DE FORMATION :

SCS2110	Physiopathologie (3 cr.) *
SOI1305	Soins infirmiers en traumatologie (3 cr.) *
SOI2101	Cardiologie I (3 cr.) *
SOI5101	Urgence I (3 cr.) *
SOI5103	Urgence II (3 cr.) (SOI5101) *

*: Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Une note minimale (ou une moyenne équivalente) de B- est requise pour obtenir une reconnaissance des acquis.

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Enregistrer la confirmation du droit d'exercice via www.oiiq.org/droitexercice et la téléverser dans le dossier académique sur Symbiose.